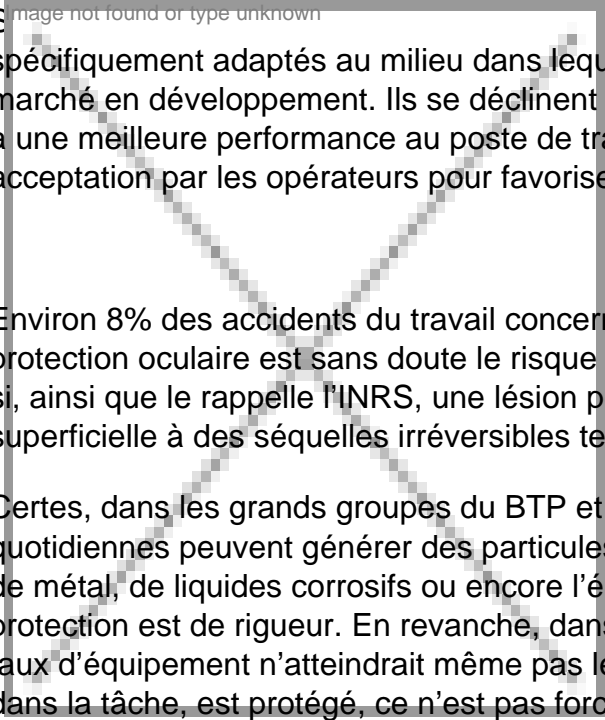


Les lunettes de protection

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Protection oculaire](#)

Vue sur un marché prometteur

 valorisant le confort, le design et des produits spécifiquement adaptés au milieu dans lequel évolue l'opérateur, les protecteurs oculaires sont un marché en développement. Ils se déclinent en de multiples facettes, leur permettant de contribuer à une meilleure performance au poste de travail. L'objectif est également de faciliter leur acceptation par les opérateurs pour favoriser un port pendant toute la durée d'exposition.

Environ 8% des accidents du travail concernent les yeux (source CCMSA 2014). Pourtant, la protection oculaire est sans doute le risque le moins bien pris en compte par les entreprises même si, ainsi que le rappelle l'INRS, une lésion peut avoir des conséquences allant d'une irritation superficielle à des séquelles irréversibles telles qu'une perte totale de l'acuité visuelle.

Certes, dans les grands groupes du BTP et dans les environnements industriels où les activités quotidiennes peuvent générer des particules en suspension, des projections de copeaux de bois, de métal, de liquides corrosifs ou encore l'émission de rayonnements, cet équipement de protection est de rigueur. En revanche, dans les PME ou entreprises artisanales du bâtiment, le taux d'équipement n'atteindrait même pas les 50%. Et lorsque l'opérateur, directement impliqué dans la tâche, est protégé, ce n'est pas forcément le cas de ceux qui travaillent autour de lui et sont susceptibles, au détour d'allées et venues, de se prendre un éclat dans l'œil.

Un marché à fort potentiel

Ainsi, selon les marques spécialistes de ce secteur, le marché des équipements de protection oculaire est l'un des rares domaines des EPI à disposer encore d'un fort potentiel de croissance encore fort. Et ceci bien que MSI Reports estime que cette activité a enregistré en France, une baisse de 3,8% en 2014, pour un chiffre d'affaires de 79 millions d'euros. Ces données semblent à prendre avec précaution, certains fabricants importants faisant remarquer qu'ils ne communiquent pas leurs chiffres à cet institut d'analyses et que ces estimations intègrent les MDD des distributeurs, des produits donc parfois comptabilisés en double lorsque le producteur les a déjà mentionnés.

Une chose est sûre, la prise de conscience des entreprises industrielles par rapport aux risques encourus va croissant. En témoigne une évolution en faveur de produits à plus forte valeur ajoutée intégrant la notion de confort et des caractéristiques spécifiquement adaptées à l'environnement de travail. Signe d'ailleurs du développement de ce marché, il attire un nombre grandissant d'intervenants. Si en France, le spécialiste de la protection oculaire, Bollé, domine les ventes, d'autres acteurs spécialisés opèrent également sur le marché à l'instar de l'Allemand uvex, qui fabrique d'ailleurs sur son site en Allemagne à la fois les oculaires et les traitements, ou du groupe britannique JSP, spécialisé dans la protection de la tête qui a racheté en 2016 le spécialiste des lunettes de protection Swiss One. Les groupes spécialisés en EPI, à l'instar d'Honeywell et 3M, développent également des gammes complètes. Ces spécialistes se démarquent des produits d'importation et des MDD en forte croissance par une offre large, proposant des solutions pour

chaque type de besoin avec un design différencié, parfois des produits de niche rarement pris en compte par les non-spécialistes. Ils se distinguent également par des équipes de vente terrain, en mesure de faire de la prescription dans les entreprises et d'accompagner la force de vente du distributeur. L'étude de poste est effectivement incontournable pour choisir la protection optimale, prenant en compte les différents critères : le risque sur le lieu de travail et selon l'environnement de travail, la compatibilité avec d'autres EPI (protection auditive, protection respiratoire), sans oublier donc le confort et le design primordiaux pour inciter l'opérateur à porter son équipement. C'est aussi un moyen de détecter des besoins particuliers qui guident les fabricants vers de nouveaux traitements ou de nouveaux produits.

Trois types de protecteurs

La protection oculaire se décline sous trois formes principales : les lunettes à branches, les lunettes masques et les écrans faciaux. Selon les catégories, la majorité des produits doit répondre à la norme EN 166. Lorsque le port de cet EPI est permanent, il est essentiel de choisir des lunettes de classe 1.

S'adaptant à un grand nombre d'applications courantes, les lunettes à branches représentent la part la plus importante des ventes. Protégeant les yeux contre les projections frontales, elles intègrent notamment les lunettes de visiteurs, des produits à gros volumes répondant à la norme mais dépourvus de traitement spécifique puisque destinés à une utilisation ponctuelle, ou encore les lunettes à verres correcteurs. Certaines lunettes à branches disposent de coques latérales ou d'oculaires panoramiques pour protéger les porteurs de projections frontales.

Plus étanches que les lunettes à branches, les lunettes masques sont exigées dès que le risque est important. Offrant une protection oculaire serrée avec des coques latérales qui couvrent complètement les yeux et la zone du visage autour des yeux, elles permettent donc une protection contre les solides ou les liquides de façon frontale et latérale. Maintenue par un bandeau élastique, elles sont obligatoirement requises lorsqu'un impact est susceptible de désolidariser le protecteur du visage, exposant alors les yeux du porteur au risque.

Pour lever les réticences des opérateurs à adopter des lunettes masques, certains modèles sont dits hybrides. Il est alors possible de déclipser les branches des lunettes pour mettre un bandeau et se rapprocher ainsi des lunettes masques, tout en se rapprochant de l'esthétique et du confort des lunettes branches.

Pour les risques électriques et thermiques, les écrans faciaux sont requis. Ils englobent une protection qui est va au-delà des yeux pour protéger également le visage et le cou.

Différents revêtements et traitements des oculaires

Évidemment, les lunettes de sécurité sont dotées de montures plus robustes que les montures ordinaires et d'oculaires en plastique polycarbonate ou en acétate (souvent pour le risque chimique),...

Veillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la
revue](#)